



**DÉCISION N°~~D4~~ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÉS DOSSIER D'APPEL  
D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SONATREL/DG/DMRT/DSIGAM/2025 DU 15  
OCTOBRE 2025 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN MECANISÉ DES COULOIRS ET PISTES  
D'ACCÈS DES LIGNES DU RÉSEAU INTERCONNECTÉ SUD (RIS) EN SEPT (07) LOTS.**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL, (MAÎTRE D'OUVRAGE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°2015/454 du 08 octobre 2015 portant création de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2015/455 du 08 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2016/068 du 04 février 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu le décret n°2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu la résolution n°2016/001/CAE/SONATREL du 09 février 2016, du Conseil d'Administration Extraordinaire portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n°2018/003/CAE/SONATREL du 19 juin 2018, portant désignation du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/02/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2024/02/CA/SONATREL du 11 avril 2024 portant désignation des membres de la commission interne de passation des marchés publics au sein de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SONATREL transmise en date du 18 novembre 2025 ;

Considérant les nécessités de service,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les entreprises dans le tableau ci-dessous, sont attributaires des lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du marché relatif au dossier d'appel d'offres national ouvert N°04/AONO/SONATREL/DG/DMRT/DSIGAM/2025 du 15 octobre 2025 pour les travaux d'entretien mécanisé des couloirs et pistes d'accès des lignes du Réseau Interconnecté Sud (RIS) en sept (07) lots, pour les montants et les délais d'exécution ci-après :

<b>Lot N°</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant TTC en FCFA</b>	<b>Délai d'exécution</b>
1	<b>COSTA BUSINESS CONSTRUCTION</b>	<b>271 842 174</b>	Soixante-quinze (75) jours
2	<b>ETS RANGA</b>	<b>171 585 815</b>	Soixante-quinze (75) jours
3	<b>ETS GOLBAL CONSULTING</b>	<b>282 050 027</b>	Soixante-quinze (75) jours
4	<b>COSTA BUSINESS CONSTRUCTION</b>	<b>280 021 350</b>	Soixante-quinze (75) jours
5	<b>ETS GOLBAL CONSULTING</b>	<b>214 002 616</b>	Soixante-quinze (75) jours
6	<b>GPT MGS/SORETEC &amp; AFRIQUE ELECTRIC</b>	<b>207 556 699</b>	Soixante-quinze (75) jours
7	<b>CITY CENTER SARL</b>	<b>239 400 700</b>	Soixante-quinze (75) jours

**Article 2** : La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Yaoundé, le 24 NOV 2025

**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**Ampliation :**

- PCA SONATREL ;
- ARMP (pour publication) ;
- CIPM/SONATREL ;
- Chrono ;

